

Quand la rénovation urbaine exerce des effets leviers au niveau d'une ville

L'exemple d'Aubenas

Dans la ville d'Aubenas (Ardèche), outre les acquis au niveau du quartier concerné, le projet de rénovation urbaine a été l'occasion de repenser l'articulation social/urbain dans l'ensemble des projets de la ville et de conduire une réflexion sur l'organisation des services municipaux qui a abouti à des changements substantiels. Éléments d'explication fournis par François Caron, chef de projet rénovation urbaine.

Située dans le département de l'Ardèche, la commune d'Aubenas est au carrefour de la vallée du Rhône et du Massif central et forme un pôle d'attractivité. Alors que sa population atteint 12 402 habitants, la ville d'Aubenas draine un bassin de vie de 25 000 habitants. Elle fait figure de ville à taille humaine mais son développement est entravé par ses caractéristiques géographiques et un revenu moyen par habitant des plus faibles de la région Rhône-Alpes. Autrefois appelée « cité ouvrière », le quartier des Oliviers regroupe 1/10e de la population et contraste avec le reste de la ville. Malgré sa taille, qui est loin de rivaliser avec celle des grands ensembles des métropoles, les indicateurs socio-économiques font apparaître « Les Oliviers » comme l'un des quartiers les plus défavorisés de Rhône-Alpes.

Spécificités de la rénovation urbaine dans une petite ville

Construit à la fin des années 1960, les premiers signes de dégradation des logements apparaissent dès la fin des années 1980 : mauvaise isolation, plomberie vétuste, évolution des normes de sécurité. En quinze ans, le quartier a perdu nombre de ses activités et services : organismes de formation et d'insertion, activités commerciales (hormis une épicerie), structures socioculturelles, internat du lycée... Il connaît

également des dysfonctionnements sociaux et urbains importants : appropriation d'espaces par des groupes, abandon d'aires de stationnement à des ateliers de mécanique, processus de dénigrement de certaines entrées... La forte concentration de logements, conjuguée à l'absence d'équipements s'adressant à l'ensemble des Aubenassiens, produit du « mal-vivre » et du repli sur soi.

Faire du quartier des Oliviers un quartier comme les autres

C'est à partir de ces constats que le projet de rénovation urbaine fut lancé en 2004, avec pour objectif de faire du quartier des Oliviers un quartier comme les autres, avec des fonctions diversifiées. Le programme propose plusieurs produits-logements (accession sociale à la propriété, locatif libre) et vise une recherche de qualité tant sur le bâti que sur les espaces publics et résidentiels. Au-delà de cette transformation, il s'agit aussi d'améliorer son intégration dans la ville. La première étape, avant toute intervention sur le bâti ou les espaces publics, fut la création courant 2006 d'un système de transport en commun public, unique pour une ville de la taille d'Aubenas. La seconde étape consiste, au titre du projet, à créer une offre de services dont le rayonnement dépasse le quartier ou la ville : la construction d'un pôle de services (autour de la thématique emploi, formation, insertion) et d'une maison de santé pluridisciplinaire répondent à cet objectif.

Réaffirmer et étendre l'articulation entre social et urbain

La prise en compte de l'articulation social/urbain, sous-jacente depuis plusieurs années, a été réaffirmée dans le cadre du projet de rénovation urbaine. En effet, la première intervention remonte à la fin des années 1990 avec la rénovation d'une école et le regroupement de deux établissements scolaires en un seul lieu. Au-delà de l'objectif de soutenir le travail de l'équipe pédagogique dans la lutte contre le décrochage scolaire, il s'agissait pour la commune de donner le premier signe fort d'une intervention publique sur le quartier. Au début des années 2000, ces mesures ont été poursuivies par la mise en place d'une classe passerelle, l'embauche d'un adulte relais, le lancement du programme de réussite éducative et la création d'une maison de quartier en accompagnement du développement du centre social.

Aujourd'hui, cette articulation est encore plus forte avec la réorganisation de l'offre de services en direction de l'enfance, la jeunesse et la famille. Elle prend en compte la création du pôle de services mais aussi la nécessité de regrouper en un lieu unique les activités du centre social du quartier des Oliviers. Sur d'autres quartiers, la construction de nouveaux logements a conduit la ville à réfléchir à une nouvelle offre de services de proximité. C'est ainsi qu'une étude sur une animation globale autour des maisons de quartier et des centres sociaux est en cours. D'un point de vue urbain, ces transformations ont conduit à la nécessité de s'interroger sur les cheminements entre les équipements et les programmes de logements.

Au regard des enjeux et des interrogations quant au devenir du quartier, les premiers diagnostics furent initiés en 2003 par la directrice du pôle « vie sociale », chef de projet en charge du contrat urbain de cohésion sociale. Face à la nécessité d'intervenir fortement sur le quartier, un dossier a été déposé auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine en 2007 qui a validé une première phase de travaux et le recrutement d'un chef de projet rénovation urbaine, placé sous l'autorité de la direction du pôle « social et éducatif ». Au titre de la conduite du projet « classique », un comité de pilotage - qui réunit l'ensemble des acteurs à leur plus haut niveau - assure le pilotage stratégique et politique sur l'ensemble des thématiques (insertion, relogement, planning, qualité urbaine...). Son travail s'appuie sur des comités techniques thématiques, à visée opérationnelle, se réunissant à une fréquence bimestrielle.

Faire bouger les lignes au sein des services

Au sein des services de la ville, le pilotage opérationnel revient au chef de projet rénovation urbaine. Placé dans un premier temps sous l'autorité de la direction du pôle « vie sociale », la réorganisation des services municipaux¹ - sous l'impulsion de la direction générale - et l'état d'avancement du projet ont conduit à un repositionnement transversal entre le pôle « social et éducatif » et le pôle « développement urbain ». Dans le cadre de la réorganisation des services, une direction générale adjointe (notamment en charge de l'agenda 21) a été créée et confiée à la chef de projet en charge du contrat urbain de cohésion sociale et directrice du pôle « vie sociale ». Cette refonte des services illustre la volonté de visions croisées entre le social et la vie quotidienne des habitants et de la commune.

La volonté de visions croisées entre le social et la vie quotidienne des habitants

En complément de cette organisation, une cellule technique et sociale a été créée. Elle regroupe, autour du maire et de la conseillère municipale déléguée au projet de rénovation urbaine, l'ensemble des élus et directeurs de pôles concernés : adjoint aux travaux et à la direction des services techniques, adjointe déléguée à l'urbanisme et responsable du pôle « développement urbain », responsable du pôle « social et éducatif », direction générale, direction générale des services et direction générale adjointe. Le chef de projet rénovation urbaine est chargé de son animation, sous l'autorité de la direction générale. Le projet, par son ampleur, nécessite des échanges permanents et impulse une réflexion globale à différentes échelles : urbaine, sociale, environnementale et économique. À l'instar du travail mené sur le quartier des Oliviers, une démarche analogue a démarré sur la requalification du centre-ville. Le développement d'actions tant autour du commerce que du tourisme a induit une dynamique de travail transversale qui voit sa concrétisation par le rattachement de la chef de projet du fonds d'intervention pour l'artisanat et le commerce au pôle « développement urbain », en lien étroit avec la direction générale. ■

François Caron

¹ - Qui a conduit au rattachement de l'enseignement au sein de ce pôle.